

Conseil municipal du 14 avril 2021

L'an deux mille vingt et un, le 14 avril à dix-huit heures, le conseil municipal convoqué en session ordinaire s'est réuni au lieu habituel de ses séances, en présence de Lucienne CORTINAS, maire de la commune.

Présents : Mme CANO, Mme CORTINAS, Mr FLOUS , Mme GUERRI , Mme MARTY, Mr MATILLA , Mr NAUCHE, Mr NAVARRE , Mme NOGUES, Mr PARMEGIANI, Mme RAMOS, Mr SABOULARD , Mr TEILLLOL, Mme VENEL, Mme VIZCAY

Mme VIZCAY est secrétaire de séance.

Ordre du jour

- 1/ Approbation des comptes de gestion 2020 commune + SPIC
- 2/ Vote des comptes administratifs 2020 commune + SPIC
- 3/ Affectation du résultat commune + SPIC
- 4/ Votes des budgets primitifs 2021 commune + SPIC
- 5/ Taux de la fiscalité directe locale 2021
- 6/ Tarif des repas cantine
- 7/ Subventions aux associations
- 8/ Convention du remboursement des frais locaux 5C
- 9/ Questions diverses

1/ Approbation des comptes de gestion 2020 commune + SPIC

Les deux comptes sont différents et doivent être approuvés par le conseil municipal. Rappelons que ceux-ci sont gérés par la Trésorerie.

Le conseil municipal approuve ces comptes à l'unanimité.

2/ Vote des comptes administratifs (commune + SPIC)

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

3/ Affectation du résultat (commune + SPIC)

Le conseil municipal approuve cette affectation des résultats à l'unanimité.

4/ Vote des budgets primitifs 2021

Commune	Fonctionnement	1 345 778,35 €	Investissement	152 167,08 €
Spic	Fonctionnement	9 257,49 €	Investissement	1302,00 €

Résultats 2020

Charges à caractère général	148 514,54 €	32,62 %
Charges de personnel	191 457,21 €	42,05 %
Atténuation de produits	749 €	0,16 %
Charges de gestion courante	101 735,17 €	22,35 %
Opérations d'ordre	4 000 €	0,88 %
Charges financières	8 835,92 €	1,94 %

Emprunts/dettes	30 369,98 €	34,20 %
Immobilisations corporelles	58 421,13 €	65,80 %

Vente de produits et services	33 455,05 €	5,78 %
Impôts et taxes	406 428,59 €	70,17 %
Dotations et subventions	116 163,16 €	20,06 %
Autres produits	23 118,80 €	3,99 %

Dotations	27 482,31 €	66,91 %
Subventions	9 593,13 €	23,35 %
Opérations d'ordre	4 000 €	9,74 %

Dépenses de fonctionnement : 455 291 ,84 €

Dépenses d'investissement : 88 791,11€

Recettes de fonctionnement : 579 165,60 €

Recettes d'investissement : 41 075,44 €

Résultats de l'exercice 2020 : 76 158,09 €

Résultats de clôture avec reports N-1 : 610 887,63 €

5/ Taux de la fiscalité directe locale 2021

Proposition d'une augmentation de 1 %

TPB : 33,44

TFNB : 77,63

Le conseil approuve à l'unanimité.

6/ Tarif des repas cantine

Proposition de la commission des finances d'augmenter de 0,10 € le prix du ticket. Il passera ainsi à 3,70 € à compter de la rentrée prochaine. Pour les adultes le ticket passera de 5,50 € à 6 €.

Le conseil accepte cette proposition.

7/ Subventions aux associations

Compte tenu de la situation particulière, cette année, la commission des finances propose les modifications suivantes :

- **Comité des fêtes** : pas de subvention (aucune manifestation en 2021)

- **Club de l'Amitié** : pas de subvention (sans activité)

- **SPA** : Le montant sera établi en fonction de la population communale.

-**Pétanque** : 550 €

- **Détente et Loisirs** : pas de subvention (sans activité)

- **ELLES** : 2 000 € et **ELLES jeunes** 650 €

- **ACCA** : pas de subvention mais aide aux modifications de la cuisine (achats des équipements pour un montant de 1 089 €)

Ces achats entrent dans le patrimoine de la commune. Si des subventions n'ont pas été attribuées à certaines associations ou diminuées pour d'autres, le conseil municipal reste à l'écoute des besoins qui pourraient être formulés par la suite et examinera avec attention ces demandes.

8/ Convention du remboursement des frais locaux (Communauté de Communes)

La Communauté Cœur et Côteaux du Comminges donne sa participation aux frais de l'ALAE .

9 / Questions diverses

- Proposition de réserver les mois de décembre et janvier aux locations extérieures ou organismes divers et les manifestations mises en place par la mairie.
- Approbation du règlement intérieur du conseil municipal abordé lors d'un précédent conseil
- Gardes particuliers : La Préfecture a donné son accord pour l'intervention « officielle » de ces gardes.
- Chemin de Béquine : Le conseil municipal d'Estancarbon a accepté la mise en sécurité du Chemin.
- Richard Benalal : L'employé municipal donne entière satisfaction à l'issue de sa première année de travail. Mme le Maire propose sa stagiairisation.
Le conseil accepte cette proposition.
- **Commission Communication**

Mr TEILLOL donne des informations sur les opérations en cours :

- Panneau pocket : 73 % de la population communale est connectée
- Cartes (décès/naissances) : Une carte de condoléances ou de félicitations pour une naissance seront envoyées aux familles concernées par ces évènements.
- Landorth'infos : Un nouveau bulletin d'informations communales sera distribué aux landorthais dès la semaine prochaine.
- Table d'orientation : Elle est arrivée dans les locaux de la Communauté de Communes. Elle pourrait être livrée et installée courant Mai.
- De nombreux livres ont été offerts pour la cabine à livres. Cela va permettre d'aménager une salle à l'étage de la mairie pour permettre aux habitants de les consulter sur des horaires définis par la mairie. De plus une boîte à livres sera installée aux abords de l'école.
- Vitrine d'exposition : La vitrine destinée à présenter les édifices communaux en légos est actuellement en construction.

- **Commission travaux**

Mr NAUCHE énumère la liste des travaux réalisés à ce jour.

- nettoyage des terrains de tennis et du mur d'entraînement
 - abattage des arbres dans le bois (travail effectué par Alain Flous avec l'aide du personnel communal)
 - pose de barrières en bois (réserve incendie du Landillon)
 - suite de la pose de limiteurs de hauteur au tennis et à l'école
 - mise en place d'une table pique-nique à proximité de l'aire de jeux
 - nettoyage des abords de la réserve à incendie (garage Ford)
 - plantation d'arbres sur le parking de la mairie
 - réparation de jeux (city)
-
- installation de défibrillateurs (salle polyvalente et mairie)

- **Zone EUROPA**

Quatre surfaces commerciales arrivent sur la zone : NOZ, ALDI, « D'une main à l'autre » (un grenier permanent) et l'Orange Bleue.

La séance est levée à 20h15.